

L'Europe de la défense, mythe ou réalité

?

La position des États membres de l'UE

Mois de l'Europe



LES JEUNES
IHEDN

Quelles sont les positions des États membres sur l'Europe de la défense

Les positions des membres de l'Union Européenne sur l'Europe de la Défense dépendent de nombreux facteurs. En effet, ceux-ci peuvent différer en fonction des intérêts nationaux des pays, de leurs orientations politiques ainsi que de leurs perceptions de la sécurité, mais peuvent également se distinguer en fonction des conflits en cours. Certains pays soutiennent une intégration plus poussée dans le domaine de la défense, tandis que d'autres préfèrent émettre des réserves pour maintenir une plus grande autonomie nationale dans les domaines sécuritaire et défensif.

Les États de l'Ouest et du Sud de l'Union Européenne

Le projet d'une Europe de la Défense n'est pas un projet récent. Il voit le jour dans les années 1950 *via* le projet de la Communauté Européenne de la Défense (CED), proposé par le gouvernement français et soutenu par les cinq autres États membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) : la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie et l'Allemagne. Le projet échoue cependant en 1954 après un vote défavorable du Parlement français. Le projet d'une intégration militaire semble alors abandonné. Suite aux élargissements de l'UE, à une intégration focalisée sur les secteurs économiques, à la fin de la Guerre Froide et à la forte influence de l'OTAN en Europe, une coopération sécuritaire à l'échelle supranationale semblait peu probable.

- Les pays historiquement associés à la CED
- Les pays du bassin méditerranéen
- Autres États de l'Ouest de l'UE

Les pays historiquement associés à la CED

Cependant, le retour de la guerre en Ukraine a ravivé l'intérêt pour un nouveau projet d'intégration dans le domaine militaire. Mais quand est-il vraiment au sein des 6 pays historiquement associés à l'échec de la CED ?

Même après l'échec de la CED, la France de François Mitterrand notamment, reste persuadée que pour affirmer son indépendance stratégique, il est nécessaire d'avoir une Europe forte et unifiée à travers une seule et même politique. Bien qu'une certaine ambiguïté ait existé concernant la position de la France vis-à-vis de l'OTAN, le retour de la France dans le commandement intégré de l'Alliance en 2009 permet à l'État français de se positionner en faveur de la création d'un organe complémentaire à l'organisation transatlantique. Cette position est également partagée par le Luxembourg qui voit l'UE comme : « *le principal allié stratégique de l'OTAN* ». Il est tout de même important de noter, que la France n'est aujourd'hui pas prête à déléguer toute sa responsabilité à la Commission Européenne et ainsi perdre la mainmise sur sa forte industrie de défense.

Dans la continuité des positions française et luxembourgeoise, la Belgique met en avant la complémentarité des opérations européennes et transatlantiques. Malgré des investissements plus faibles que ses alliés, Bruxelles cherche à se présenter comme un partenaire fort des deux organisations. Le Premier Ministre belge défend notamment le projet présenté par Charles Michel à la conférence annuelle de l'Agence européenne de défense (AED) d' « *obligations européennes en matière de défense permettant des investissements plus spécialisés et un renforcement de notre base technologique et industrielle* ».

Aujourd'hui, l'Allemagne a une position ambiguë. Afin de compenser des décennies de désintéressement et de sous-investissement dans le domaine militaire, l'Allemagne et son *Zeitenwende* (discours prononcé par Olaf Scholz, Chancelier fédéral allemand en réaction à l'invasion de l'Ukraine) priorisent une position « NATO-first » en mettant de côté l'Europe pour favoriser les priorités nationales.

Avec un angle de vue plus mesuré, les Pays-Bas à travers leur premier ministre Mark Rutte écartent la possibilité d'une « *armée européenne* » avec l'OTAN qui reste la première ligne de défense européenne. Cependant, il plaide pour une plus grande coopération européenne afin de « *moins dépendre des États-Unis* » à travers un renforcement des PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) et PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) ainsi que la fin du vote à l'unanimité du Conseil européen.

Les pays du bassin méditerranéen

De même que les six pays de la CECA, les cinq États membres du pourtour méditerranéen présentent des opinions très différentes sur l'élaboration d'une Europe de la Défense. Au même titre que la France, le Portugal veut se présenter comme l'acteur principal de la coopération dans le domaine de la défense que cela soit au sein de l'UE ou de l'OTAN. Le Portugal souhaite cependant mettre en avant le besoin d'une indépendance stratégique européenne et une forte coopération comme elle le fait déjà de par son engagement dans plus de la moitié des projets de la Coopération Structurée Permanente (CSP). Le Portugal demande également une diversification des investissements avec un regard porté sur les menaces pouvant venir de l'Afrique du Nord.

Dans la même lignée, la Grèce estime importante la création d'une Identité Européenne de Défense à travers la création d'une politique de défense commune robuste et une très forte coopération à travers les projets de la CSP. La Grèce participe activement à seize projets de la PSDC et demande une harmonisation de la CSP, du FED et l'EACD.

Chypre et Malte, bien que tous deux originellement neutres, ont des avis très divergents concernant l'Europe de la Défense. Suite à une constitutionnalisation de leur neutralité militaire en 1984, Malte tente de la conserver tout en participant à des opérations civiles en partenariat avec la PSDC. Aujourd'hui, l'opinion publique maltaise est très divisée sur cette question : comme le montre un sondage de Malta Today, les Maltais demandent une armée européenne mais ne souhaitent pas que Malte en fasse partie. À l'inverse, Chypre a un avis très positif du projet de coopération dans le secteur de la défense mais demande une implication politique de tous les pays européens. Cette demande implique une communication stratégique de projets portés par la CSP, ou en lien avec les PSDC et PESC.

L'Espagne cherche, quant à elle, à renforcer la coopération européenne dans le secteur de la défense en priorisant une approche de complémentarité entre les politiques nationales et européennes. Depuis 2016, elle est en faveur du lancement du Fonds Européen de Défense (FED). Cependant, l'Espagne préfère favoriser ses intérêts nationaux lorsqu'ils rentrent en conflits avec ceux fixés par la Commission Européenne au point de remettre en question l'indépendance de la Commission sur des questions militaires.

Autres États de l'Ouest de l'UE

Les trois derniers États de l'Ouest de l'UE : l'Irlande, le Danemark, et l'Autriche, ont tous des positions très spécifiques au sujet d'une Europe de la Défense. Lorsque le Danemark est surnommé « *l'intrus* », l'Irlande et l'Autriche, de par leur historique de neutralité, ont des positions ambiguës sur le futur de l'intégration militaire européenne.

Le Danemark est un pays qui a bénéficié de désengagements sur plusieurs aspects de l'intégration européenne dont la PESC, l'AED ou la CSP. Cependant, comme ce fut le cas en 2015, le gouvernement danois accepte de coopérer avec le reste de l'UE quand cette coopération est considérée bénéfique pour les intérêts nationaux. Il est donc difficile d'imaginer le Danemark rejoindre une Europe de la Défense, mais très probable de voir des coopérations bilatérales avec cette dernière lorsque leurs intérêts s'alignent.

L'Irlande présente une politique de neutralité qui ne l'empêche cependant pas de participer activement à la PSDC, la CSP, le FED ou encore au rapport de l'examen annuel coordonné en matière de défense (EACD). L'Irlande préfère s'abstenir dans le cadre de décisions remettant en cause sa neutralité comme cela a été le cas concernant les mesures d'assistance via l'envoi d'armes létales. L'Irlande va ainsi continuer d'utiliser sa politique de neutralité tout en collaborant avec la PSDC pour des missions civiles ou de maintien de la paix.

L'Autriche utilise une politique de neutralité pour justifier de très faibles dépenses dans le domaine militaire. Pour sa politique de défense nationale, elle se repose entièrement sur l'OTAN et l'UE. Ainsi sa participation vers plus d'intégration européenne se fera tant qu'elle pourra continuer de compter sur ses alliés pour sa défense.

De son côté, l'Italie s'estime plutôt satisfaite de l'évolution actuelle de la coopération européenne dans le domaine de la défense. Cependant, elle voit d'un mauvais œil la surreprésentation des français sur la question sécuritaire européenne. L'Italie souhaite mettre en avant une politique de responsabilisation des acteurs et un équilibrage des intérêts nationaux. Pour autant, elle n'en reste pas moins favorable à une plus forte coopération dans le domaine de la défense tant qu'elle est accompagnée d'une orientation claire définie par les 27.

Les États de l'Est et du Nord de l'Union Européenne

Les années qui ont suivi la dissolution de l'URSS ont été marquées par de grands changements à l'Est de l'Europe. Cela est notamment dû à l'émergence de nouveaux États, désormais indépendants, mais également aux recompositions d'alliances. Les pays composant cette zone ont saisi l'importance pour eux de maintenir la paix ainsi que la sécurité sur le continent européen, et ont entrepris, entre 1995 et 2013, d'intégrer l'Union Européenne. De plus, la guerre en Ukraine semble avoir rapproché les pays européens plus que jamais, menant à une grande solidarité et unité européenne dans le conflit.

- Les pays nordiques et baltes
- Le groupe de Visegrád
- Les nations balkaniques

Les pays nordiques et baltes

La Suède et la Finlande ont toutes deux une longue histoire de neutralité derrière elles. Toutefois, après le déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022, les deux pays ont déposé leur demande d'adhésion à l'OTAN et se sont grandement investis dans le renforcement de l'Europe de la Défense. La Suède participe activement à l'élaboration de la PSDC au sein du cadre européen, notamment en ce qui concerne les aspects civils de la gestion des crises. La Finlande contribue activement aux opérations et missions de la PSDC. Elle a, en effet, participé à 11 de ses 15 missions. Elle prend également part, depuis 2018, à l'Initiative européenne d'intervention, et s'implique dans les groupes de travail liés au Sahel ainsi qu'à la mer Baltique.

Les trois pays baltes – l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie – sont également en faveur de l'Europe de la Défense, même s'ils gardent une forte loyauté à l'égard de l'Alliance atlantique. Depuis leurs adhésions en 2004 à l'UE et à l'OTAN, les trois pays n'ont cessé de mettre en œuvre les politiques mises en place par Bruxelles et Washington, afin qu'ils soient défendus si une attaque sur leurs sols devait se produire. Au forum *Globsec* de mai 2023, dédié à la sécurité de l'Europe de l'Est et du Nord, le président français Emmanuel Macron avait annoncé « *vouloir prendre les rênes de la défense européenne face à la Russie* », ce qui avait rassuré les pays baltes, alors convaincus que le président français exprimait des réserves concernant le rôle de l'OTAN en Europe. En outre, l'engagement de l'UE aux côtés de l'Ukraine permet aux États baltes de comprendre que l'Union peut jouer un rôle que les États-Unis ne peuvent pas entreprendre pleinement. En mars 2024, la Première ministre estonienne, Kaja Kallas, a également proposé l'emprunt de 100 milliards d'euros, sous forme d'eurobonds, dans le but de renforcer l'industrie européenne de la défense.

Le groupe de Visegrád

Le groupe de *Visegrád*, composé de la Hongrie, de la Pologne, de la Slovaquie et de la République Tchèque, est très loyal à l'OTAN mais également partisan du projet d'Europe de la Défense, et même favorable à l'idée de la création d'une armée européenne, et ce, malgré certaines de ses réticences vis-à-vis de l'exécutif de l'Union. En 2014, une coopération en matière de défense entre ces quatre pays voit le jour. Il s'agit du groupement tactique de l'Union Européenne (GTUE) V4. De surcroît, le groupe de Visegrád porte une attention particulière aux projets liés à la CSP et à leurs engagements dans les différentes missions et opérations de la PSDC.

La Pologne, après les différentes opérations dans lesquelles elle s'était engagée aux côtés des États-Unis dans le cadre de l'OTAN, s'est orientée, après la guerre d'Irak, vers un renforcement des capacités de défense européenne. En 2011, lors de la présidence polonaise du Conseil de l'Union Européenne, celle-ci a, en effet, fait du renforcement de la PSDC, une priorité. Cependant, en cas de fortes tensions ou menaces sur son territoire, la Pologne préfère se tourner vers l'OTAN et les États-Unis plutôt que vers l'UE, car l'Alliance atlantique reste pour eux un plus grand garant que l'Europe de la Défense.

La Hongrie se repose également sur l'OTAN, néanmoins, elle voit un fort potentiel d'intégration européenne dans le domaine de la défense. Dans le projet Zrínyi 2026, le gouvernement Orbán cherche à moderniser les forces militaires hongroises, à augmenter le budget militaire du pays et, par conséquent, pouvoir aider à une construction plus dynamique de l'Europe de la Défense.

La Slovaquie est également plus otanienne qu'europhile en matière de défense. La présence de l'OTAN est renforcée sur son territoire national, du fait de la guerre en Ukraine, et le pays considère cette présence comme le pilier de sa sécurité. Toutefois, elle est également en faveur d'un renforcement de la PSDC et coopère activement avec la France.

Enfin, la République Tchèque, tout en restant très attachée à l'OTAN, s'est grandement impliquée dans l'Europe de la Défense. Elle témoigne de son engagement en s'investissant dans plusieurs initiatives, telles que la CSP et le Programme Européen de Développement Industriel dans le Domaine de la Défense (PEDID), mais également dans le domaine de l'industrie de la défense européenne, à travers l'European defense industry reinforcement through common procurement act (EDIRPA), le programme européen d'investissement dans la défense (EDIP) ou encore l'Act in support of Ammunition Production (ASAP).

Les nations balkaniques

Les membres de l'UE situés dans la zone des Balkans ont eux aussi été confrontés par le passé à des menaces pour leur sécurité, qu'elles soient intérieures ou extérieures, régionales ou internationales. Les quatre pays membres de cette zone dans l'UE, la Croatie, la Slovénie, la Bulgarie et la Roumanie, s'efforcent de conjuguer OTAN et Europe de la Défense, qui, pour eux, représentent les deux composantes d'une sécurité optimale.

La Croatie met l'accent sur la complémentarité entre l'OTAN et l'Europe de la défense. Elle s'investit dans les deux alliances, et ce, pour démontrer qu'une coexistence entre les deux, en Europe, est possible. Elle participe, dans le cadre de l'Europe de la Défense, à la CSP, et s'investit dans les opérations extérieures de l'OTAN.

La Slovénie, elle aussi, s'efforce de conjuguer les deux. Même si elle garde un fort lien avec l'Alliance atlantique, elle se fait le porte-parole de l'autonomie stratégique de l'Union et s'impose en tant que fer de lance de la Boussole stratégique de l'UE, document adopté en mars 2022 par le Conseil européen qui définit les axes principaux de la sécurité et de la défense européenne.

La Bulgarie, malgré son fort attachement à l'Alliance atlantique, a également compris que les États-Unis ne pouvaient pas se charger seuls de la sécurité du continent européen ; c'est donc pour cela que l'autonomie stratégique européenne est l'une de ses priorités en matière de sécurité et de défense, et ce, sans toutefois vouloir se détacher de l'OTAN. Elle rejoint, en juillet 2023, l'ASAP mis en place par l'AED et s'investit également beaucoup dans la PSDC et la CSP.

Enfin, la Roumanie, à la manière de son voisin bulgare, a également rejoint l'ASAP et manifeste un intérêt croissant en ce qui concerne la PSDC et la CSP. Elle partage la position croate pour une complémentarité de l'OTAN et de l'Europe de la Défense, tout en mettant l'accent sur le fait que l'autonomie stratégique propre à l'UE est le meilleur garant des intérêts des Européens sur le long terme.

Bibliographie

CRAMER, Clara Sophie, FRANKE, Ulrike, "Ambiguous alliance: Neutrality, opt-outs, and European defence", ECFR, 28 juin 2021.

GRAY, Andrew, "Belgian PM backs EU bonds to boost defence spending", Reuters, 16 février 2024.

Hellenic Republic - Ministry of Foreign Affairs (2024) Common Security and Defence Policy (CSDP)

DEBONO, James, "Maltese want an EU army but do not want to be part of it", Malta Today, 7 avril 2024.

Rapport n°626 (2018-2019), "Défense européenne : le défi de l'autonomie stratégique : Pays-Bas : un fort potentiel de coopération", Sénat, 3 juillet 2019

Rapport n° 802 (2021-2022), "Projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Finlande et la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession du Royaume de Suède", Sénat, 20 juillet 2022

MOLINIÉ, William, "Au forum Globsec, Emmanuel Macron veut s'ériger en leader de la défense européenne face à la Russie", Europe 1, 31 mai 2023

BAYOU, Céline, "À l'Est, quoi de nouveau ? Les enjeux de défense européenne vus par les pays d'Europe de l'Est", Fondation Jean Jaurès, 23 octobre 2023

"Long Term Vision of the Visegrád countries on deepening their defence cooperation", Visegrád, 14 mars 2014.

Rapport d'information n° 405 (2013-2014), "La Slovaquie, un partenaire fiable en Europe", Sénat, 26 février 2014

À PROPOS DES AUTEURS

Clément RAMEY est membre des Comités Europe et Hauts-de-France des Jeunes IHEDN et étudiant en 3ème année de licence européenne de sciences politiques. Clément souhaite travailler dans le domaine des diplomaties culturelles et sécuritaires européennes.

Marina THIÉVET est membre du Comité Europe et étudiante en 3ème année de licence de sciences politiques à l'Institut Catholique de Vendée. Elle est passionnée par la diplomatie, les enjeux de sécurité et de défense, ainsi que par le monde post-soviétique et l'Europe centrale.



PROJET MOIS DE L'EUROPE

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Les questions de sécurité et de défense en Europe sont au cœur des programmes, c'est pourquoi nous avons choisi d'aborder cette thématique aux travers des fiches préparées par nos rédacteurs de divers horizons et entités de l'association.

Fruit d'un partenariat entre le Comité Europe, la délégation internationale Belgique et les Comités régionaux Grand Est et Hauts de France, le projet a pour ambition de publier hebdomadairement des analyses des politiques et des enjeux de l'Union européenne sur les questions de défense.

L'Union européenne a subi un (r)éveil brutal face aux récentes contestations du droit international par des puissances voisines. Cela est particulièrement le cas avec la guerre en Ukraine qui a poussé l'UE à développer ses politiques de défense. Les États européens, malgré leurs divergences, cherchent de plus en plus à coopérer pour défendre le continent européen. Dans les fiches, publiées à l'occasion du mois de l'Europe, nous traiterons des institutions et agences européennes de défense, de la situation actuelle de l'Europe de la défense, des opérations et missions de l'UE, et nous finirons par aborder les défis de l'UE pour la prochaine législature.

publication@jeunes-ihedn.org

